

*A l'attention des membres du
Conseil de la Communauté de
communes Buëch-Dévoluy*

À Veynes, le 10/12/2024.

Nos références : MRC/OM/LB/SC – D 445 / 2024

Objet : Avis de conseil communautaire

Mesdames et Messieurs les membres du Conseil,

J'ai l'honneur de vous demander de bien vouloir assister à la prochaine réunion du conseil communautaire qui se déroulera le :

Lundi 16 décembre 2024 à 17h30
Maison de Pays – 05400 LA ROCHE DES ARNAUDS

ORDRE DU JOUR :

- Désignation du secrétaire de séance
- Information sur les décisions et des délibérations du bureau prises dans le cadre des délégations du conseil communautaire vers le président et vers le bureau communautaire.

Marchés publics

- Adhésion au contrat cadre de fournitures de titres-restaurant mis en place par le Centre de gestion des Hautes-Alpes
- Exploitation des services réguliers de transport de personnes sur le territoire de la Communauté de communes du Buëch-Dévoluy : Autorisation donnée au Président de signer les marchés suite à la CAO du 28 novembre 2024

Développement économique

- Projet Alimentaire Territorial (PAT)

Maison du Territoire Buëch-Dévoluy
Mèretière 7, rue de la Tuilerie 05400 Veynes Tél : 04 92 58 02 42 accueil@ccbd.fr www.ccbuechdevoluy.fr

Mont * Aspres-sur-Buëch * La Beaume * Chabestan * Châteauneuf d'Oze * Le Dévoluy * La Faurie Furmeyer * La Haute-Beaume * Manteyer *
Montbrand * Montmaur * Oze * Rabou * La Roche des Arnauds Le Saix * Saint Auban d'Oze * Saint Julien-en-Beauchêne * Saint Pierre-d'Argençon *

Veynes

Tourisme

- Délégation de Service Publique gîtes forestiers : modification des prix de location ;

Questions diverses

Vous trouverez en pièce jointe la note de synthèse et la note d'information pour les points de l'ordre du jour.

Le Président,



Michel RICOU-CHARLES.